La République du Centre, 8 septembre 2021

SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE ■ Les membres de l'ordre national du Mérite réunis

Transmettre des valeurs

La section du Loiret tenait son assemblée générale. Ses membres ont réaffirmé leur volonté de trouver une jeune relève pour perpétuer le devoir de mémoire.

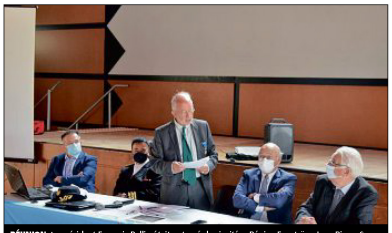

RÉUNION. Le président François Rollin était entouré des invités : Régine Engstrôm, Jean-Pierre Sueur, Claude de Ganay et Gilles Burgevin.

La section du Loiret de l'Association nationale des membres de l'ordre national du Mérite (ANMONM) tenait son assemblée générale départementale à Saint-Benoît-sur-Loire.

La réunion s'est organisée sous la présidence du docteur François Rollin, samedi dernier, à la salle polyvalente. Cette section départementale compte actuellement 220 membres et son comité est composé de quinze membres.

Parmi ses missions, la section du Loiret de l'ANMONM s'engage à transmettre à la jeunesse les valeurs de leur ordre national : honneur, solidarité, mémoire, citoyenneté, civisme et civilité.

Formation de jeunes porte-drapeaux

C'est dans ce cadre que la section décerne annuellement trois récompenses : le prix du civisme pour la jeunesse (récompensant des jeunes de moins de 18 ans) ; le prix de l'éducation citoyenne destiné à valoriser le travail des équipes pédagogiques dans le domaine de l'éducation civique, et à récompenser des élèves pour les applications citoyennes qu'ils en font ; et le prix de l'engagement citoyen destiné à récompenser des actions individuelles et collectives des jeunes sapeurs-pompiers et de leurs animateurs.

L'association n'en oublie pas son activité essentielle qui reste concentrée sur le devoir de mémoire, avec la participation à toutes les cérémonies patriotiques et commémoratives du département.

C'est dans cet esprit que la section du Loiret de l'ANMONM vient de créer une école de jeunes porte-drapeaux destinée à assurer la relève, perpétuer le devoir de mémoire et promouvoir la citoyenneté. Elle est ouverte aux adolescents, filles ou garçons, mais aussi aux adultes. Le but étant de les former pour qu'ils viennent en appui aux porteurs de drapeaux en activité, souvent âgés ou ayant des difficultés à assurer le service.

Les participants et les personnalités invitées, Régine Engstrôm, préfète du Loiret et de la région Centre-Val de Loire, le sénateur Jean-Pierre Sueur, le député Claude de Ganay et le maire Gilles Burgevin, ont déposé une gerbe au monument aux morts. ■

Phoca PDF